

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

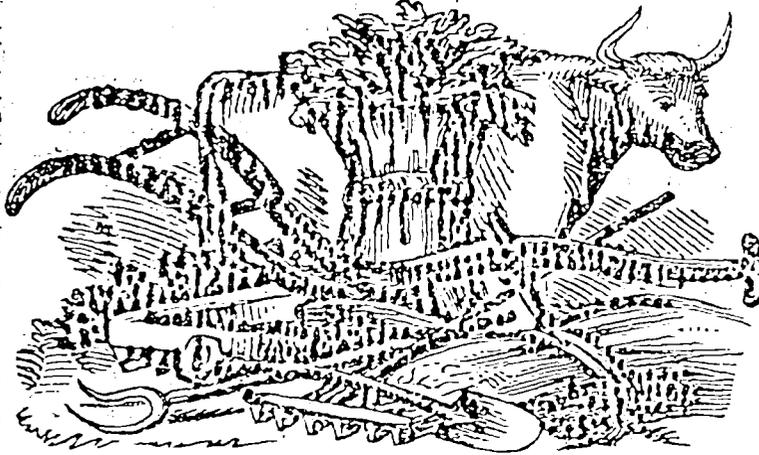
Journal des Cultivateurs et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire  
**FIRMIN H. PROULX**

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arrérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées à  
**FIRMIN H. PROULX.**

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

## SOMMAIRE :

**Causerie agricole :** Ce que coûte la production d'un minot de blé.

**Revue de la Semaine :** Le suffrage universel. — Situation de l'Église en Europe.

**Sujets divers :** De la carotte et de sa culture. — Des animaux insectivores. — La prochaine récolte de foin. — Les mauvais chemins.

**Petite chronique :** Un institut à Montmagny.

**Recettes :** La chlorure de chaux contre les souris, les mouches, etc., — Mastic pour coller la porcelaine.

**PRIÈRE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.**

## CAUSERIE AGRICOLE

CE QUE CÔTÉ LA PRODUCTION D'UN MINOT DE BLÉ

Le cultivateur ne calcule pas, c'est là, suivant nous, une des principales causes de l'opposition que l'on rencontre dans nos campagnes à l'égard des améliorations agricoles. En effet, pour qu'il puisse comprendre l'infériorité de son système actuel et la nécessité de le remplacer par un meilleur, il faut absolument au cultivateur l'aide du calcul: il faut que les chiffres puisés dans sa propre pratique viennent lui dire que le mode de culture qu'il suit, que ses ancêtres ont suivi, est ruineux, que le plus souvent les frais sont plus élevés que la valeur des produits qu'il obtient.

Or, comment pourra-t-il recueillir les renseignements nécessaires, comment pourra-t-il se convaincre qu'il cultive mal, s'il ne tient aucun compte de ses dépenses et de ses recettes, s'il ne calcule pas? Évidemment c'est impossible, et

sans le calcul l'agriculture canadienne est fatalement condamnée à végéter dans la misère.

Du moment que nous parviendrons à convaincre le cultivateur de la nécessité du calcul, nous l'aurons en même temps gagné à la cause des améliorations culturales. C'est là le commencement du progrès; c'est là le point de départ de tous nos succès futurs dans l'exploitation du sol. Nous aurons beau démontrer les grands avantages d'une meilleure préparation de la terre, de l'emploi des engrais et des amendements, d'un bon choix de semences, de l'introduction des races animales perfectionnées et toutes les autres améliorations agricoles, la culture générale du pays n'avancera qu'avec lenteur dans la voie du progrès, si nous ne parvenons pas à faire comprendre l'importance du calcul à la masse des cultivateurs.

Encore si nous étions le seul à émettre cette opinion, nous pourrions peut-être nous dispenser de nos propres lumières et nos lecteurs auraient quelques raisons d'y trouver de l'exagération. Mais nous sommes sans crainte à cet égard: tous les bons praticiens reconnaissent qu'une comptabilité méthodique est nécessaire à ceux qui veulent s'éclairer complètement sur les gains et les pertes qui arrivent dans les opérations de culture et d'élevage.

D'ailleurs, le simple bon sens et l'observation exacte des faits qui se passent autour de nous ne nous démontrent-ils pas toute la nécessité de la comptabilité. Le financier, l'industriel, ne font pas un seul pas dans l'exécution de leurs entreprises avant de s'être préalablement éclairés au moyen de bons calculs. Le plus petit marchand, celui là même qui ne possède que quelques centaines de piastres de capital, se regarderait comme le plus imprudent des hommes s'il ne tenait pas des comptes réguliers.

Seul le cultivateur, dont les travaux sont beaucoup plus multipliés que ceux du financier, de l'industriel, ou du marchand, et qui en outre possède un capital de plusieurs mille piastres; seul ce cultivateur croit pouvoir se dispenser

ser de l'aide que lui apporteraient des comptes bien tenus. N'est-ce pas là le comble de l'aberration? Il nous semble que cette seule réflexion, si on la faisait sérieusement une seule fois dans sa vie, devrait suffire pour engager tous les cultivateurs à tenir une comptabilité régulière de toutes leurs recettes et dépenses dans les diverses branches de leur exploitation.

Mais nous diront quelques cultivateurs bien intentionnés, ce n'est pas facile pour nous de tenir des comptes. Les travaux de culture prennent tout notre temps, le soir, lorsque nous revenons des champs, accablés de fatigues, nous avons besoin de repos; et, quoique nous reconnaissons la nécessité du calcul, nous devons, malgré nous, nous priver des avantages de la comptabilité.

Que l'on se détrompe, le travail qu'exige une comptabilité n'est pas aussi considérable que le pensent ceux qui n'en tiennent aucune. Cette comptabilité est toujours proportionnée à l'importance de la culture. Le grand propriétaire aura sans doute des comptes plus étendus que le petit cultivateur, mais le travail nécessaire sera toujours relativement faible. Notre propre expérience nous permet d'assurer que, dans la plupart des exploitations canadiennes, un quart d'heure par jour suffira amplement pour tous les besoins de la comptabilité.

Les cultivateurs qui nous objectaient par le défaut de temps sont donc dans l'erreur; car quel est celui d'entre eux qui ne peut affecter un petit quart d'heure à la tenue de ses livres de compte? Pas un seul.

Mais il est une objection beaucoup plus sérieuse que la précédente; elle nous est faite par ceux qui n'ont pas reçu les bienfaits de l'instruction, qui ne savent ni lire ni écrire. Ces derniers ne peuvent réellement pas tenir de comptabilité régulière. Cependant sont-ils nécessairement condamnés à cultiver en aveugles comme par le passé, sont-ils à jamais privés des avantages du calcul? Heureusement non. L'instruction qui leur a été refusée ou qu'ils n'ont pas voulu accepter lorsqu'elle leur a été offerte, leurs enfants l'acquiescent ou l'ont acquise. Ils peuvent donc devenir les comptables très-intelligents du cultivateur sans instruction et le tirer facilement d'embarras.

Aujourd'hui, non-seulement nos garçons mais encore nos filles acquiescent dans nos établissements d'instruction publique les moyens de devenir de bons comptables; ils y apprennent la lecture, l'écriture, le calcul et l'orthographe; c'est tout ce qu'il faut pour tenir convenablement les comptes d'une culture ordinaire. Nos filles surtout devraient être partout les teneurs de livres du cultivateur. Ce serait un excellent exercice dont elles profiteraient elles-mêmes beaucoup tout en rendant à leurs parents d'importants services. Il n'y a donc nulle part impossibilité complète de tenir les comptes de la culture, et si l'industrie rurale n'a pas fait de grands progrès dans cette voie c'est qu'on ne l'a pas voulu; et nous sommes de plus en plus convaincu que tout cultivateur peut tenir ou faire tenir chez lui une comptabilité d'une exactitude suffisante pour ses besoins.

A plusieurs reprises nous avons déjà soumis les mêmes réflexions à la considération de nos lecteurs, et cependant nous n'avons encore presque rien gagné; nos conseils ont été reçus avec la plus inconcevable apathie; on a continué à lutter contre cette innovation et beaucoup d'agriculteurs qui passent pour habiles la voient d'un aussi mauvais œil que par le passé. Cette opposition néanmoins ne nous a pas découragés et, poussé par le désir de rendre service à nos concitoyens, nous revenons à la charge, afin d'essayer de diminuer peu à peu le nombre des cultivateurs encore si pro-

fondément ancrés dans la routine.

Ah! si nos premiers conseils avaient été suivis quel immense progrès nous aurions aujourd'hui à enregistrer! Par le moyen du calcul le cultivateur aurait connu combien lui coûte actuellement la production de ses diverses récoltes et en comparant les prix de revient avec les prix de vente, il se serait convaincu que très-souvent il vend au-dessous du prix coûtant et qu'il se ruine tout en se fatiguant beaucoup.

La démonstration de ce dernier fait est toujours facile pour qui sait calculer, c'est ce que nous allons essayer de faire. Les dépenses de production se composent de la rente de la terre, du prix des semences, des travaux des attelages et des ouvriers pour la confection des labours, des hersages, des ensemencements, de la récolte, du battage et du charroiyage. Les recettes sont formées de la valeur de la paille et de celle du grain.

Prenons pour exemple la production du blé et calculons les dépenses et les recettes probables d'un arpent de terre cultivé par la méthode ordinaire. Sur cet arpent on fait un labour coûtant \$2.25, un hersage 35 cts., l'ensemencement 10 cts., le prix de la semence \$2.00, frais de récoltes \$1.40, frais de battage 75 cts., frais de transport 30 cts., rente de la terre ou intérêt du prix d'achat \$4.20, usure et entretien du matériel de culture 50 cts., épuisement ordinaire produit par une récolte de blé \$3.00 environ, frais généraux de culture consistant en réparations de clôtures et de fossés et confections des rigoles 75 cts.

En faisant le total de ces divers frais de culture nous obtenons la somme de \$15.60 par arpent. En regard de toutes ces dépenses, nous devons mettre le produit probable en blé et nous aurons alors le véritable prix de revient de ce produit. Dans les années moyennes les terres soumises à la culture routinière ne donnent pas plus de 12 minots par arpent et encore faut-il que le sol soit naturellement de bonne qualité.

Ainsi la production de 12 minots de blé ont coûté \$15.60 ou \$1.30 (6½ chelins) par minot. Maintenant le prix de vente du blé au moment de la récolte ne dépasse guère cette même somme de \$1.30, et dans ce cas, le cultivateur n'a pas d'autre profit net que la valeur de la paille qu'il a récoltée. C'est, il faut bien le reconnaître, un profit net trop faible pour rendre l'exploitation du sol lucrative. Il est vrai que dans les années favorables la moyenne que nous venons de donner est dépassée; mais d'un autre côté les années mauvaises sont très-communes et contrebalancent aisément les bonnes.

Mais, nous répondront les cultivateurs, tous ces frais de culture que vous avez estimés à prix d'argent, nous les faisons en partie nous-mêmes et nous bénéficions d'autant. Cette suggestion est parfaitement exacte; mais nous savons aussi que tout travail exige un salaire et que si le cultivateur travaillait en dehors de sa culture il aurait un salaire souvent plus élevé que celui que nous lui avons alloué dans le compte qui précède.

D'ailleurs c'est parce que le cultivateur, aidé de sa famille, fait en grande partie ses travaux de culture, que l'industrie rurale, telle qu'elle est faite actuellement, est capable de se soutenir en dépit de ses faibles profits et des pertes même qu'elle subit si souvent. Si le cultivateur faisait exécuter tous ses travaux à prix d'argent il se ruinerait infailliblement et en peu d'années; tandis que nous connaissons des cultivateurs qui, après avoir vendu leur propriétés, vivent dans l'aisance avec le seul intérêt de leur argent.

La culture que font le plus grand nombre de nos cultivateurs est donc vicieuse puisqu'elle donne aussi peu de pro-

ets. Mais tout autre serait le résultat si nous améliorions nos procédés culturels, si nous suivions de bons assolements et si nous choisissons mieux nos races animales; c'est ce que nous nous proposons de voir dans une prochaine causerie.

## REVUE DE LA SEMAINE

Répondant au désir qu'un grand nombre de nos lecteurs nous ont exprimé en maintes occasions et suivant en même temps les traditions de notre publication, nous reprenons aujourd'hui la revue européenne que nous avions l'habitude de faire et que les événements importants de la dernière session fédérale nous avaient forcé de discontinuer.

En agissant de la sorte, nous avons un double but, qui est d'éduquer nos lecteurs en leur faisant connaître la foi, le courage et la persévérance avec lesquels les catholiques de l'Europe soutiennent les attaques incessantes de l'impie contre l'Eglise de Jésus-Christ; puis de les instruire et de les mettre en garde contre les erreurs que certains esprits dévoyés cherchent à propager parmi nous.

Jusqu'à présent le peuple canadien a vécu dans la paix et le bonheur, protégé par une législation sage et prudente qui lui garantit les plus grandes libertés civiles et religieuses, libertés qui rendent les peuples grands et forts et leur permettent d'accomplir les desseins impénétrables de la Divine Providence. Profitions de ces libertés, ne nous laissons point tromper par les sophismes et les mensonges de certains individus qui sous prétexte de libéralisme, ne se gênent pas d'attaquer ce que nous avons de plus précieux en ce monde, nos convictions religieuses et notre conscience de catholiques.

Au nombre des erreurs que l'on essaie de propager parmi nous et que nous devons repousser de toutes nos forces, nous citerons le *suffrage universel*. Pendant la dernière session parlementaire tenue à Ottawa, on a menacé la Puissance du Canada de lui faire ce terrible présent. Oui, menacé est bien le mot propre; car le *suffrage universel* est une épée à deux tranchants toujours tournée contre les peuples qui osent s'en servir.

Le *suffrage universel* est une démoralisation de la représentation nationale, c'est un engin infernal mis aux mains de tous les fauteurs de désordre. Pourtant on a osé nous jeter cette menace à la figure.

Dans le temps, nous avons fait connaître notre manière de voir à cet égard; et nous avons mis nos concitoyens en garde contre cet engin incendiaire.

Disons d'abord ce que c'est que le *suffrage universel*. C'est, en deux mots le droit donné à tous d'être les représentants du pays. Mais ce n'est pas formidable cela, nous diront les partisans du *suffrage universel*, c'est la liberté plus complète voilà tout.

Qui c'est la liberté donnée à tous, à ceux mêmes qui ne le méritent pas, aux gens sans aveu et sans responsabilité. Par ce moyen, le bandit, le voleur, le repris de justice, fauteurs de désordres, possèdent les mêmes droits que les gens honnêtes et paisibles. C'est enfin le règne de la canaille.

Or, l'expérience est là pour démontrer que la canaille est naturellement l'ami des troubles et qu'elles ne se plait que dans la bagarre; tandis que les honnêtes gens fuient ces bagarres et ces troubles.

Qu'une élection se fasse, la canaille descendra dans la rue, portera partout la terreur et chassera les électeurs paisibles. Alors l'élection se fera de par la volonté de la canaille et Dieu sait quels représentants elle se choisira. Qui se rassemble se rassemble.

Quels ont été les organisateurs des désordres que nous avons remarqués dans quelques-unes de nos dernières élections? Ce sont précisément ces gens de sac et de corde auxquels le *suffrage universel* accorderait les droits d'électeurs et dont il centuplerait la force.

Ce n'est pas là de la simple théorie; des faits nombreux démontrent que nous n'exagérons rien. La France a goûté du *suffrage universel*, l'Italie et l'Espagne le possèdent actuellement. Dans tous ces pays, il a été accompagné des plus affreux désordres et des plus immondes persécutions. Les révolutions se sont succédées sans interruption les unes aux autres; les gens paisibles ont été égorgés par la canaille, la religion persécutée, les temples profanés et les prêtres traqués comme des bêtes fauves. Partout le sang, le meurtre et le pillage. Pouvons-nous après cela désirer le *suffrage universel*?

Qu'il nous soit permis pour conclure de citer l'opinion de celui qui a le plus souffert du *suffrage universel*, de l'augélique Prisonnier du Vatican, du Vénérable Pie IX. Nous la trouvons dans un admirable discours qu'il prononçait récemment devant une députation de catholiques français venus exprès à Rome pour présenter à Pie IX l'hommage de leur respect et de leur amour. Suivant le docteur infailible, le *suffrage universel* devrait plutôt être appelé le *mensonge universel*.

L'espace nous manque pour reproduire en entier ce discours, nous nous contenterons d'en rapporter la dernière partie, celle dans laquelle il bénit ses auditeurs et où il qualifie le *suffrage universel* de *mensonge universel*.

Pie IX venait d'engager les pieux pèlerins français à faire alliance avec le Ciel, alliance qui leur assurerait la protection ou pour mieux dire l'amitié du Roi des Rois, lorsqu'élevant la voix, il ajouta, avec l'accent inspiré du prophète de Dieu :

“ Mais, est-ce que je me trompe? ou n'est-ce pas ce qui arrive aujourd'hui sur tant de points de la France? Les nombreux et pieux pèlerinages qui se font aux divers sanctuaires parlent de Jésus-Christ; les tribunaux de la pénitence autour desquels se pressent tant de milliers d'âmes brûlant du désir de se revêtir du brillant habit de la pureté que donne la grâce divine, parlent aussi de lui. Les tables eucharistiques autour desquelles se réunissent les âmes qui désirent acquérir de la vigueur en se nourrissant du pain des forts, et qui sont *quasi novella olivarum in circuitu mensae*, parlent aussi de Jésus-Christ. Les missionnaires qui parcourent le monde, soutenus par la charité et par le dévouement qui les porte à répandre le royaume de Dieu, parlent encore de Jésus-Christ. Enfin, tous les catholiques qui témoignent tant d'affection au Vicaire de Jésus-Christ, quelque indigne qu'il soit, qui prient pour lui, qui lui donnent chaque jour de nouvelles preuves de dévouement, qui le défendent par leurs écrits et le soutiennent par leurs aumônes généreuses, ces catholiques parlent encore de Jésus-Christ.

“ Et ces vierges, épouses de Jésus-Christ, qui conservent toujours la lampe pleine de l'huile de la charité, que l'on voit tantôt au chevet du malade pour le consoler, et qui se montrent tantôt entourées d'une nombreuse couronne de jeunes filles, inspirant à ces tendres cœurs la sainteté des mœurs, leur enseignant les maximes de la vérité et leur montrant les avantages de la foi; ces âmes saintes qui pénètrent jusque dans l'horrible obscurité des prisons pour appliquer le baume de la charité sur les blessures de ces cœurs encore endurcis, et alléger en même temps le poids de leurs chaînes, ces humbles vierges ne parlent-elles pas aussi de

Jésus-Christ ?

« Qu'il soit donc permis au Vicaire de l'Evêque de nos âmes de s'adresser à vous tous et de dire aux Français : *Ave te !* Je vous salue.

« Je vous salue, et j'entends par ce salut vous confirmer dans la bonne volonté que vous avez manifestée jusqu'à présent. Je vous salue, et j'entends que ce salut s'étende à toutes les âmes charitables, afin que vous priiez tous ensemble, pour obtenir que votre piété se dilate et porte les cœurs les plus durs à suivre vos exemples. Je vous salue, et en vous saluant je vous bénis.

« Je vous bénis, vous, vos familles, vos compagnons, tous les pélerins. Je bénis aussi ceux qui président aux destinées de cette illustre nation ; et en les bénissant, j'invoque sur eux l'esprit de force, afin qu'ils compriment la licence de la presse et qu'ils emploient tous les moyens pour que l'enseignement chrétien se répande de plus en plus sur tous les points de la France.

« Je les bénis afin que, unis par les liens d'une sainte alliance avec ce Saint Siège, ils puissent protéger les intérêts de ce même Siège, qui ne sont autres que les intérêts de notre très-sainte Religion.

« Plaise à Dieu que le feu allumé par le divin Sauveur dans le cœur des deux disciples d'Emmaüs entre et pénètre dans le cœur de ces gouvernants, et que sous son action ils deviennent non pas tant les propagateurs de la nouvelle résurrection de Jésus-Christ, comme jadis les disciples, mais les coopérateurs de la résurrection de la France en Jésus-Christ. Je les bénis enfin dans le but (laissez-moi vous le dire) de les voir encore occupés de l'œuvre difficile qui consiste à faire disparaître, si c'est possible, ou au moins à diminuer une plaie horrible qui afflige la société humaine et qu'on appelle le *suffrage universel*. Oui, c'est là une plaie qui détruit l'ordre social et qui mériterait à juste titre d'être appelée *nunsonge universel*.

« Je lève la main et je vous bénis. Je vous bénis pour le voyage que vous avez entrepris, je vous bénis pour être venus pleins de foi visiter le pauvre Vicaire de Jésus-Christ. En retournant dans vos demeures respectives, portez cette bénédiction à vos familles. Quo Dieu bénisse vos enfants, vos jeunes gens, ceux même qui, quoique issus de bons parents, ont pourtant l'esprit faussé par certaines pensées puisées à de mauvaises sources. Que la bénédiction de Dieu donne à ces derniers la lumière nécessaire pour pouvoir sortir de l'obscurité dans laquelle ils sont plongés, et leur indique la voie dans laquelle ils doivent marcher. »

— La situation de l'Eglise catholique en Europe n'a pas changé. La persécution religieuse continue avec rage dans tous les pays gouvernés par les impies.

En Prusse, Bismarck jubile en faisant emprisonner et condamner à l'amende les évêques et les prêtres catholiques, tandis que l'hypocrite Guillaume appelle la protection divine sur les infâmes et les sacrilèges qu'il approuve et encourage.

La Suisse enlève aux catholiques les libertés qui leur avaient été garanties par les traités, chasse les curés de leur paroisse, les religieux et religieuses de leur couvent. Les fanatiques de Berne même pourchassent les fidèles qui restent attachés à leurs pasteurs, pillent leurs propriétés et même fusillent ceux qu'ils peuvent atteindre.

En Italie les expropriations vont grand train et bientôt toutes les communautés religieuses auront vu leurs propriétés séquestrées par le gouvernement italien, cependant ce pauvre gouvernement est plus que jamais voisin de la banqueroute. Le désir de réparer les désordres de ses fi-

nances et de récompenser les impies qui l'avaient aidé dans ses turpitudes passées, l'avait engagé à s'emparer des biens des communautés religieuses, de s'enrichir, aux dépens de l'Eglise ; mais il a été trompé dans ses calculs et les millions volés à l'Eglise se sont fondus sans que ses finances en aient été améliorées. Il reste donc avec le stigmate d'avoir persécuté et spolié celle qu'il devait protéger.

« *A bas les écoles catholiques ! A bas les prêtres ! A bas le Papisme !* » Voilà les cris fanatiques que poussent aujourd'hui les partisans du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour tâcher de gagner les élections qui se font actuellement dans cette Province.

Ce Gouvernement touche à sa fin, il a délapidé le trésor public, commis les plus abominables injustices, pratiqué la corruption la plus châtée, excité les protestants contre ses catholiques. Toutes ces fautes et ces abominations l'effraient en ce moment ; aussi craignant que les électeurs lui en fassent rendre un compte terrible, il cherche à donner le change à l'opinion publique en la fanatisant de plus en plus contre nos malheureux coreligionnaires.

Des énergumènes, en proie à une rage diabolique, parcouraient les hustings, essaient de soulever le fanatisme religieux, et débitent avec des gestes de fous furieux des discours incendiaires.

« Aucun pays, dit le *Freeman*, jouissant d'un Gouvernement constitutionnel et libre, n'avait encore offert un spectacle aussi affligeant. »

Aujourd'hui, on ne parle plus de conciliation, c'est la guerre à outrance à tout ce qui porte le nom de catholique, ce ne sont plus que des cris de mort contre l'Eglise, ses disciples et ses ministres.

L'illusion n'est plus possible, ce que le Gouvernement new-brunswickois désire c'est la persécution contre la foi catholique, c'est l'anéantissement du *Papisme*, ce sont des *Ecoles sans Dieu*, c'est l'athéisme, en un mot. A l'aide de ces cris de mort, il gardera peut-être le pouvoir et alors malheur aux vaincus ! malheur aux catholiques.

— Tous les journaux de la Province de Québec se sont beaucoup occupés la semaine dernière de la nomination de l'Hon. A. Dorion, comme Juge en Chef de cette Province.

Il n'y a que quelques mois M. Dorion, chef du parti libéral en Canada, était appelé à reconstruire le ministère fédéral avec M. MacKezpie pour chef ; et il devenait ministre de la Justice. Pendant sa courte carrière ministérielle, il n'a peut-être pas pu donner à la Province dont il représentait les intérêts toute la satisfaction qu'elle attendait de sa part. C'est du moins l'opinion d'une foule de penseurs sérieux.

On lui reproche entre autre d'avoir manqué de fermeté dans l'affaire Riel en laissant s'effectuer sans protestation l'expulsion de ce courageux patriote ; malgré les engagements formels qu'il avait pris à cet égard.

Mais aujourd'hui il n'y a qu'une seule voix dans la presse pour féliciter le Gouvernement de la nomination de M. Dorion comme Juge-en-Chief ; car, dit-on, la réputation de M. Dorion comme juriconsulte est établie sans conteste.

#### De la carotte et de sa culture

Aucune racine, hormis la betterave, n'a plus d'utilité que la carotte en agriculture ; et encore celle-ci figure-t-elle au premier rang si on l'envisage au point de vue exclusif de l'alimentation des bestiaux. Il n'est pas une seule espèce domestique qui ne la recherche avec avidité ; les chevaux en sont très-friands et la préfèrent même à l'avoine, les bêtes-à-cornes et à laine l'estiment par-dessus toute autre nourriture et les pores la mangent avec non

moins de plaisir, surtout après qu'elle a subi la moisson.

Comme aliment, la carotte jouit de propriétés éminemment précieuses. Nutritive et salubre pour tous les animaux, elle leur communique à tous indistinctement un embonpoint et une apparence de santé remarquables. Chez les vaches, elle active la lactation et donne au beurre, même en hiver, cette belle teinte jaune que les monteurs regardent à tort ou à raison, comme un indice excellent. Mélangée en proportion convenable aux matières sèches qui, d'ordinaire, forment seules les rations alimentaires pendant la période hivernale, elle leur fait acquiescer la fraîcheur dont ces substances sont privées; elle en corrige ainsi le défaut capital et en rend la digestion et l'assimilation plus complètes.

Comme plante culturale, les qualités qu'offre la carotte ne sont ni moins grandes, ni moins nombreuses, et les agronomes les plus distingués l'ont classée à juste titre parmi les végétaux du groupe améliorant. C'est qu'en effet elle produit beaucoup de nourriture, portant beaucoup d'engrais, sans emprunter sensiblement à la fertilité du terrain. Par son rendement élevé, elle paye avec elle-même les frais de labour, de sarclages et de binages que nécessite sa culture, toutes façons d'ameublissement et de nettoyage dont la terre éprouve encore l'heureuse influence longtemps après la récolte. Elle contribue enfin par son introduction dans les assolements, à résoudre le problème d'une alternance habilement conçue et conforme aux règles de l'art moderne.

Ce n'est donc pas sans motif que l'on a dit de la carotte que sa production sur une échelle plus ou moins vaste, pouvait servir de mesure aux progrès agricoles, et que son adoption en grand était un signe non équivoque d'une culture avancée et productive.

Parmi les variétés de carottes connues aujourd'hui et destinées au bétail, on en distingue cinq principales, en tête desquelles nous plaçons la *carotte blanche à collet vert* comme étant la plus productive et la moins difficile quant à la nature du terrain.

Cette variété, très-répandue maintenant en Belgique, est nettement caractérisée, 1<sup>o</sup>. par sa chair blanche, diaphane, et par son épiderme blanc, lequel se colore en vert sous l'influence de l'air et de la lumière; 2<sup>o</sup>. par son feuillage abondant et très-développé; 3<sup>o</sup>. par sa racine fusiforme, très-allongée et pre-que cylindrique. Elle contient en moyenne 83 0/10 d'eau et 10 0/10 de sucre. Comme ses congénères, elle fournit à la distillation une huile essentielle particulière, appelée *carottine*, à laquelle elle doit son goût et sa saveur agréables et qui, dans le travail des organes digestifs, joue le rôle de stimulant.

La carotte demande une terre fraîche, jouissant d'une certaine fraîcheur; une argile douce et friable, profondément ameublie, chaulée ou marnée, grasse de fumures anciennes, c'est-à-dire en bon état de fécondité, ou amendée en automne avec des fumiers consommés. Mais si le *loam* tel que nous venons de le dépeindre est la terre de prédilection de la carotte, celle-ci réussit très-bien aussi dans des terrains forts, dont la compacité toutefois n'offre pas trop de résistance à l'extension des racines, et qui ne pèchent point par un excès d'humidité. Elle donne également d'excellents produits dans les sols légers, pourvu qu'ils n'aient pas à souffrir de la sécheresse durant les chaleurs estivales. En un mot, cette racine est susceptible d'une culture avantageuse partout où la betterave, le blé et le trèfle prospèrent. On l'éloignera des fonds tenaces et imprégnés d'eau, de même que des situations pierrenses, gravelleuses et exposées à manquer d'humidité. On évitera aussi de la planter dans des champs épuisés ou infestés de mauvaises herbes.

Si le terroir consacré à la culture de la carotte n'est pas enrichi de longue date, s'il n'est pas assez fertile pour permettre à la végétation de prendre dès le début l'accroissement rapide dont dépend le succès; qu'il faille, et d'autres termes, recourir à l'application de nouvelles fumures pour le mettre en état de satisfaire largement aux besoins de la plante, on emploiera des engrais consommés et d'une action prompte, tels que fumier de basse-cour bien décomposé, vieux purin, anciens composts, engrais pulvérisés; et, quelle que soit la matière dont on fasse usage, on l'appliquera de façon qu'au moment de la semence elle se trouve distribuée aussi uniformément que possible dans toute l'épaisseur de la couche arable. Les engrais très-solubles, déposés en même temps que la graine et à sa proximité, réussissent de la façon la plus salutaire sur l'ameublissement des premiers actes de la vie végétale et sur la croissance ultérieure de la récolte.

Toujours cette pratique nous a donné des résultats excessivement favorables, et cela se conçoit si l'on réfléchit que dans son jeune âge la plante n'a que des organes nourriciers fort peu étendus, et qu'à cette époque critique elle a souvent des ennemis à combattre, des obstacles à vaincre, obstacles et ennemis auxquels elle succombe si jamais elle vient à éprouver les suites fâcheuses d'une disette. Ne sait-on pas, d'ailleurs, qu'un être organisé, quel qu'il soit, animal ou végétal, qui a eu misère, qui a langué dans les premiers temps de son existence, en subit les conséquences funestes pendant toute sa vie?

La carotte peut succéder à peu près à toutes les autres récoltes. De même que les autres plantes, cependant elle a aussi ses préférences sous le rapport de la rotation. Les places de froment ou de seigle lui conviennent assez: celles de fèves et de vesces fumées lui font bien aussi, si ces denrées sont récoltées comme fourrage vert; une jachère avec fumure assure sa réussite; enfin, les gazons de trèfle et de coucou pâturés, ainsi qu'un vieux pré rompu après avoir été longtemps soumis au pâturage, sont les remises où elle atteint son maximum de rendement. Une chose très-importante à observer dans le choix du terrain, c'est qu'il ne soit pas envahi par les mauvaises herbes, car leur présence a pour effet non-seulement d'affaiblir le produit, mais encore d'augmenter les frais d'entretien.

La carotte est aussi accommodante pour les emblaves qui la suivent qu'elle est peu exigeante à l'égard de celles qui la précèdent: elle est pour toutes une des meilleures préparations que l'on connaisse. On lui donne généralement pour succédant le froment dans les contrées où les semailles d'automne peuvent être tardives, et un marnage quelconque, à l'exception du colza et de l'orge, dans les localités où l'on a coutume de semer de très-bonne heure les céréales d'automne.

Les travaux préparatoires ne diffèrent en rien de ceux que les praticiens habiles exécutent pour la betterave. Ils consistent, à l'arrière saison, en un labour de défoncement pratiqué au moyen d'une charrue fouilleuse qui ameublisse le sous-sol sans le déplacer. Ce labour d'hiver est de la plus haute importance et ce serait faire preuve d'incertitude que d'en négliger l'exécution. Plus la terre est dure et tenace, plus cette précaution devient nécessaire. Au printemps, c'est-à-dire en avril ou en mai, si on n'a pu le faire en octobre, on conduit le fumier, si on juge qu'une fumure est indispensable; puis, huit ou dix jours avant de procéder au semis, on l'enfouit par un second labour de 3 à 4 pouces de profondeur. Quand on fait usage de terreau, il est mieux de le répandre à la surface du sol après la deuxième raie et de l'enfouir au moyen de l'extirpateur.

Le commencement du mois de mai, si le temps ou l'état du sol ne s'y opposent pas, est le moment le plus propice pour effectuer la semence; mais avant de l'accomplir, il faut que la terre soit bien réduite et bien raffermie, que ses mottes aient entièrement disparu sous l'action de roulages et de hersages réitérés. L'ensemencement peut se faire d'après deux méthodes différentes: à la volée ou en lignes. Ce dernier mode est supérieur sous tous les rapports et doit être substitué dans tous les cas possibles au procédé ancien.

La semence en lignes se fait au moyen du semoir-bronette ou du semoir à cheval, selon que l'on peut disposer de l'un ou de l'autre; et, à défaut de tous deux, on se servira de l'instrument le plus approprié à la circonstance. On emploie quatre à six livres de graines par hectare, quantité plus que suffisante, car avec cette proportion les plants lèveront dix fois trop nombreux peut-être, mais on éloigne ainsi les chances de réensemencement ou de transplantation dans les endroits où la levée n'aurait pas été heureuse. Une longue suite d'observations a démontré que la distance la plus convenable à réserver entre les lignes doit varier de 16 à 20 pouces, suivant la richesse du terrain. Quant à l'espacement des plants dans la ligne, il n'excedera jamais 10 pouces mais pourra être réduit à 8 et même à six pouces, selon le degré de fertilité du sol. La graine se recouvre très-légerement.

Certains auteurs ont prétendu, en se basant nous ne savons trop sur quoi, que la carotte aime à croître en mélange avec d'autres plantes. C'est là une erreur grossière, et émettre une telle opinion, c'est aller à l'encontre de toutes les données pratiques. Il faut au contraire que cette racine, comme la betterave,

comme le navet, soit maintenue constamment dans un état parfait de propreté. Rien, en effet, n'est plus nuisible à son développement que le voisinage des mauvaises herbes : c'est pourquoi l'on doit se hâter de faire les premiers sarclages dès que les germes apparaissent à la surface. Nos cultivateurs habitués à la culture de la carotte apportent la plus grande diligence dans l'exécution de ce travail, car ils savent par expérience que l'abondance du produit et la facilité des opérations ultérieures dépendent en grande partie de la célérité avec laquelle il est exécuté. Cette vérité est tellement inculquée dans leur esprit, que quand ils ne parviennent malheureusement pas à maîtriser dès l'origine la végétation adventive et parasite, ils n'hésitent pas à livrer de nouveau le champ à l'occision de la charrue.

Pour éviter ce désagrément, quelques personnes ont coutume de mêler avec les semences de carotte une faible proportion de graines de navet. Celles-ci, germant au bout de quelques jours, indiquent la position et la direction des lignes longtemps avant que les carottes soient sorties, et permettent ainsi l'emploi des instruments de sarclage entre les allées, aussitôt qu'une végétation étrangère menace d'envahir le sol. Il va de soi que les jeunes navets, après avoir rempli l'office de jalons, disparaissent lors de l'espacement.

Le premier sarclage—ou le second si l'on adopte la méthode que nous venons de décrire—doit avoir pour but principalement de nettoyer d'une manière absolue les alentours de la plante, à laquelle on donne en même temps un léger binage, dont les effets sont des plus favorables. L'espace compris entre les allées est également sarclé, non plus à la main et à l'aide d'un petit outil que nous nommons *sarcloir* ou *binette*, mais au moyen d'instruments spéciaux, mus à bras d'homme ou par un cheval, qui abrègent considérablement la besogne. Quinze jours ou trois semaines plus tard, on enlève les plantes qui sont en excès et on relève d'extirper les mauvaises herbes qui, situées à proximité des lignes, ont échappé au premier sarclage; puis on fait passer la houe à cheval, armée de dents et de couteaux, dans le milieu des allées. Quand la racine a acquis un certain volume, ordinairement vers la fin du mois de juin, on la batte comme s'il s'agissait des betteraves. Il n'est pas bien établi que ce battage influe directement sur la croissance de la carotte, mais c'est un moyen très-efficace de compléter la destruction des végétaux étrangers.

On sait combien l'effeuillage est préjudiciable aux betteraves: elle ne l'est pas moins aux carottes, surtout quand elle a lieu en août. L'effeuillage sans dommage pour les racines est possible dans un seul cas et d'une seule manière, c'est lorsqu'on se borne à enlever les feuilles horizontales qui commencent à jaunir et qu'on y a recours que vers la fin de la saison; hors de là, il faut s'en abstenir comme d'une pratique vicieuse.

Les carottes se récoltent principalement atteignant leur maturité dans les derniers jours d'octobre. Il serait pourtant avantageux d'en retarder encore l'extraction, si l'on n'était obligé de préparer la terre pour l'ensemencement de la céréale d'hiver qui doit suivre. L'extraction se fait par deux procédés différents: à la charrue ou à la bêche. Quoique la première méthode soit la plus expéditive, elle ne nous paraît pas la meilleure, car les racines reçoivent des blessures qui très-souvent sont cause qu'elles ne peuvent se conserver. Pour ce motif et pour d'autres encore, l'emploi de la bêche est préférable, selon nous. Aussitôt que les carottes sont arrachées, on procède au décollage, qu'on exécute de manière à enlever exactement toute la partie herbacée, mais sans entamer la couronne, c'est-à-dire sans trancher dans le vif.

La conservation repose sur les mêmes principes et se fait par les mêmes procédés que pour la betterave: il est à remarquer seulement que la carotte s'échauffe et se pourrit plus facilement. On remédie à ce défaut par une bonne disposition des silos.

Avant de faire l'ensilotage, on choisit dans toute la récolte les racines destinées à porter graines. Celles-ci se distingueront particulièrement par le volume sans qu'il offre rien d'exagéré; elles seront longues, de forme cylindrique et régulière, présenteront une peau lisse et nette, ne révélant ni accident ni défaut de qualité. Les feuilles, enlevées avec soin, seront coupées à un pouce environ au-dessus de la couronne; on sera sûr, de cette façon, de ne pas endommager le collet duquel devront sortir plus tard les tiges granifères. Les porte-graines, ainsi préparés, sont déposés à part dans une cave, ou mieux, dans un silo spécial. Au retour de

la bonne saison, les racines porte-graines sont replantées dans une partie de terre très-fertile; la plantation a lieu en quinconce et les pieds sont distants les uns des autres de 12 à 15 pouces environ. Le sol étant bien entretenu par de menues cultures répétées aussi fréquemment qu'il est nécessaire pour nettoyer et ameublir la surface, les tiges ne tardent pas à se montrer; bientôt elles se couronnent de fleurs agglomérées en ombelles, résidence future de la graine, qui est récoltée, à mesure qu'elle mûrit, par une cueillette quotidienne des *têtes*. Celles-ci sont ensuite déposées en lieu sec, préférablement sur un plancher, où elles achèvent leur maturité et leur dessiccation.

Il est reçu parmi nos agriculteurs que la graine de deux ans est la meilleure à employer. En vieillissant davantage, elle perd de ses facultés germinatives; plus jeune, elle donne des plants qui, au lieu de croître par la racine, se développent par la tige et produisent semences dès la première campagne, ce qui n'est point le but de la culture. On calcule qu'en moyenne 12 à 14 pieds rendent 2 livres de graines.

Les dimensions d'après lesquelles les silos pour carottes doivent être établis sont loin d'être indifférentes. Celles qui ont paru les plus convenables sont les suivantes: 3 pieds de longueur, 3 pieds de largeur sur 12 à 15 pouces de profondeur. Il est essentiel que les silos soient creusés dans un terrain parfaitement sec. Avant d'y déposer les racines, on ménage au fond une espèce de cheminée d'aérage formée d'un faisceau de paille qui, parcourant la fosse dans toute sa longueur, en sort aux deux extrémités. A ce conduit horizontal on fait correspondre d'autres cheminées verticales placées à la distance de 6 à 8 pieds les unes des autres. Au lieu de paille, on peut employer de petits fagots qui ménagent une communication plus libre et plus facile entre l'atmosphère du silo et l'air extérieur. Les choses étant ainsi disposées, on emplit le silo jusqu'au niveau du sol, puis on continue l'ensilotage de manière que la partie supérieure se termine en forme de toit. On recouvre ensuite la trasse de 2 à 3 pouces de terre seulement, afin de laisser une issue facile aux produits de la première transpiration. Dix à quinze jours plus tard, on augmente suffisamment l'épaisseur de la couverture pour intercepter la gelée. Un point capital à observer, c'est de ne jamais ensiloter des carottes mouillées par la pluie.—GUSTAVE LE DOCTE.

### Des animaux insectivores

*Le meilleur moyen de combattre les ennemis vivants des plantes, c'est de ralentir la persécution de certains animaux.*

Au début des vacances, cette période de l'année où l'agriculture essuie tant de dommages de la part des enfants, qui ne s'en doutent guère, il ne sera pas inutile de rappeler certaines choses que peu de monde ignore, mais dont peu de monde se souvient.

En effet, qui n'a pas lu avec le plus vif intérêt le mémorable rapport fait au Sénat Français par M. Bonjean, ou les éloquentes paroles de Mgr Marlot, archevêque de Paris, et de Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux, au sujet de la protection que l'on doit aux oiseaux, défenseurs naturels de nos intérêts agricoles? Et cependant y a-t-il beaucoup de parents qui grondent ou qui châtent un enfant qui rentrera à la maison avec une nichée de petits oiseaux, ou avec une musaraigne prise à la glu, ou un hérisson assommé à coups de pierre? Je ne le crois pas, à en juger par l'acharnement avec lequel, tous les ans, pendant les deux mois de vacances, les jeunes écoliers poursuivent, avec une rage implacable et par tous les moyens imaginables, tant de pauvres bêtes inoffensives, créées pour entretenir cet équi libre sans lequel la royauté de l'homme dans la nature ne serait plus qu'un vain mot.

Écoutez donc encore une fois, parents oublieux, tout le mal que peut occasionner votre tolérance pour les jeux meurtriers de vos jeunes enfants.

De tout ce qui a vie, les plantes furent créées les premières, les livres saints nous l'enseignent; et pour qu'elles ne s'empâtassent pas de toute la surface du sol, les animaux furent créés à leur tour; or, certains d'entre eux, les insectes, ont une telle puissance de destruction que, pour s'en faire une idée, il faut recourir à des moyens détournés.

Malheureusement, nous ne savons discerner les insectes qui travaillent pour nous de ceux qui nous ruinent, et, dans notre igno-

rance, nous sacrifions pêle-mêle amis et ennemis. Heureux si notre aveuglement se bornait aux insectes, mais leurs auxiliaires ne lui échappent pas, et parmi eux hâtons-nous de placer au premier rang un grand nombre d'oiseaux et quelques mammifères, tels que chauves-souris, hérissons, musaraignes et taupes, ces pauvres taupes, grands destructeurs de vermine, envers lesquelles nous nous montrons si mauvais juges et si ingrats; viennent après quelques batraciens, crapauds et grenouilles, et puis quelques reptiles, lézards et couleuvres. Eh bien! y a-t-il un seul de ces animaux qui échappe à la mort, et souvent une mort cruelle, lorsqu'il tombe entre nos mains? Tandis que les Anglais viennent nous acheter des crapauds pour en faire des gardiens épurateurs de leurs jardins, nous les ussons sans pitié quand nous les découvrons, à moins que nous n'ayons intérêt à les vendre vivants. Nous n'épargnons pas davantage les couleuvres et les lézards, qui sont pourtant bien innocents à notre égard. Et ces malheureux hérissons, qui, dans la mesure de leurs forces, ne donnent tant de peine pour sauvegarder nos récoltes en détruisant la vermine qui s'attaque aux fruits, aux racines et aux feuillets des plantes qui nous sont les plus chères, comment sont-ils traités lorsqu'ils tombent dans nos pièges? On les soumet aux plus cruelles tortures; nous en avons vu condamnés vivants au feu par des paysans aussi stupides que féroces. — MALAGUTI.

### La prochaine récolte de foin

Les gelées tardives de ce printemps auront probablement un effet pernicieux sur les prairies surtout celles qui ont été paccées l'automne dernier. Si donc nous sommes menacés d'une maigre récolte de foin, il nous faut en prévenir les conséquences.

Certains grains semés forts et récoltés avant maturité remplacent très bien le foin. Il ne manquera pas de pièces qui resteront non enssemencées ce printemps, pour la bonne raison qu'on ne pourra y déposer le grain assez tôt pour qu'il vienne à maturité. Ceux qui redoutent une faible récolte de foin, doivent enssemencer ces pièces quand même dans le but de les couper en vert.

La lentille, cultivée dans ces conditions, fait un excellent fourrage. Le blé-dinde semé très fort et à la volée donne aussi de bons résultats. — *Union des Cantons de l'Est.*

### Les mauvais chemins

Les mauvais chemins sont actuellement à l'ordre du jour dans notre Province. Peu ou point de réparations depuis la fonte des neiges, des pentes, des chaos vieux de dix ans, des mares d'eau stagnante, voilà ce que rencontre le pauvre voyageur. Les voitures, les harnais brisés, les chevaux étiopiés, le temps perdu, les colères et les jurons provoqués, voilà encore l'œuvre du propriétaire négligent.

Et pourtant la loi est là qui ordonne les officiers de voirie, les conseils municipaux sont là avec l'autorité en main, et rien ne se fait. Comment arrive-t-il donc qu'une loi si juste et si utile soit pratiquement mise de côté? Il y a plusieurs objections à donner.

D'abord presque tout le monde méprise la loi, et personne n'a bonne grâce de forcer un voisin à réparer son chemin quand le sien propre est impossible. Un voyageur brisait l'essieu de sa voiture l'automne dernier et sur information il constatait que c'était justement dans le chemin de monsieur l'inspecteur de l'arrondissement. N'il fut allé chez le maire pour se plaindre, il est probable qu'il n'aurait pas trouvé un chemin en meilleur ordre.

Nous ne saurions trop condamner cette déplorable négligence de nos cultivateurs à l'égard des chemins et nous prions nos nombreux lecteurs d'entretenir les leurs en bon ordre d'abord, et puis d'exercer leur influence pour amener les autres à en faire autant qu'eux.

On a souvent parlé, et avec raison, de l'empierrement comme moyen d'avoir de bons et solides chemins; nous appelons cette amélioration de tous nos vœux, mais comme nous savons qu'il s'écoulera encore des années avant qu'il ne soit généralement adopté dans le pays, il faut songer à s'en passer avec le moins d'inconvénient que possible.

Si au moins tout le monde se faisait un devoir de creuser de chaque côté des chemins un bon fossé, et de ramoner la terre sur le milieu en donnant à la voie la forme d'une demi-boule il ne

resterait plus qu'à remplir avec de la petite pierre des champs les endroits trop bourbeux, pour avoir des routes assez convenables.

Nous soumettons ces courtes remarques et si elles pouvaient faire diminuer tant soit peu le nombre des ennuis sur nos routes, nous nous croirions amplement récompensés. — *Semaine Agricole.*

### Petite Chronique

*Un institut à Montmagny* — Nous apprenons avec grand plaisir qu'il vient de se fonder à Montmagny un Institut dans le genre de l'Institut Canadien de Québec et qui porte le nom d'Institut de Montmagny. La nouvelle institution comprend une chambre de discussion et une salle de lecture et elle entend se donner, dans un avenir assez prochain, le luxe d'un corps de musique dont les principaux éléments sont déjà sous sa main. L'Institut de Montmagny compte déjà près de cent membres tant actifs qu'honoraires et il est patronné par les principaux citoyens de la localité. Une clause de sa constitution pourvoit à ce que le curé de la paroisse en soit, de droit, le directeur et ce très-sage dispositif est, à la fois, une garantie de succès et d'ordre. L'Institut de Montmagny tiendra ses séances et aura sa salle de lecture dans un local spacieux situé dans le voisinage immédiat de l'église paroissiale.

Nous félicitons le village de Montmagny de l'acquisition qu'il vient de faire. Aspirant avec une très-légitime ambition, à jouer le rôle de ville, le village de Montmagny devait avoir dans son sein une institution de ce genre et ceux qui ont pris l'initiative de ce mouvement ainsi que ceux qui les ont secondés en s'adjoignant à eux comme membres, ont certainement droit à la reconnaissance de tous les citoyens du populeux village et de la grande paroisse de Montmagny.

Succès à l'Institut naissant de Montmagny!

### RECETTES

*La chlorure de chaux contre les souris, les mouches, etc.*

Un journal allemand préconise l'emploi du chlorure de chaux, qui n'est connu jusqu'ici que comme désinfectant, pour chasser les mouches des étables et écuries en été, et pour éloigner les souris des mules de blé et d'autres céréales. L'auteur de cette communication raconte aussi comment il a découvert cette recette.

Les récoltes ayant été bonnes et les granges insuffisantes, il dut en mettre une partie en mules; mais le temps pluvieux manquant il fallut les mettre à l'abri et, contre ses habitudes, il remisa dans une cave sèche quatre chars d'avoine qu'il comptait battre sous peu. Cette cave, à proximité d'un canal, était envahie par les souris; par précaution, il mit dans différents endroits, huit assiettes contenant du chlorure de chaux. Le battage n'eut lieu que trois mois après et à son grand étonnement, M. Marquardt ne trouva aucune trace de souris. Ainsi, pendant qu'une grange où il n'y avait pas de chlorure avait beaucoup souffert, les souris avaient abandonné et la cave, leur domicile de prédilection, et l'avoine, leur plat favori.

Le chlorure de chaux est aussi très bon dans les jardins, car puces et pucerons en craignent l'odeur et l'évitent.

M. Marquardt le recommande aux agriculteurs, pour prévenir le retour des souris des champs, et il conseille surtout, avant de remplir granges et greniers à blé, d'y déposer quelques assiettes de chlorure de chaux. Il faut renouveler le chlorure de temps à autre ou l'arroser légèrement, soit de vinaigre, soit d'eau, pour en rendre l'odeur plus pénétrante.

### Mastic pour coller la porcelaine

On prend une dissolution assez concentrée de colle de poisson dans l'eau, à laquelle on ajoute un peu d'alcool et de la gomme ammoniacale, de façon à faire du tout, une pâte très-liquide. Pour s'en servir, on l'applique avec une petite spatule en bois sur les parties à recoller, on les presse fortement l'une contre l'autre et on laisse sécher. On peut, au besoin, remplacer la gomme ammoniacale par de la résine-mastic en dissolution dans l'alcool. Cette préparation sert aussi à coller la pierre.

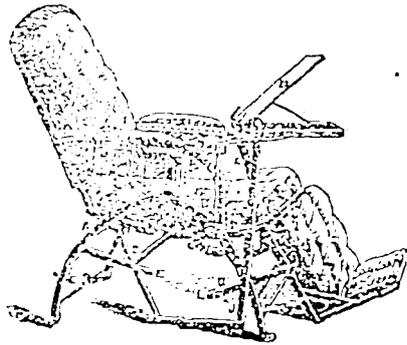
## BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIERE.

## LETTRES NON RÉCLAMÉES :

Anetil, Damase (2)	Bérubé, Dne. Jean
Bérubé, Delle Rosalie	Beaulieu, Charles
Boucher, Joseph	Bérubé, Octave
Chassé, Clément	Caron, Alphonse
Courey, Joseph	Durand, Joseph
Doschénes, Frédéric	Dionne, Cyprien
Grandin, Abraham	Gagnon, Jos.
Jean, Belle Céline	Lafrance, Vve. J. B.
Levêque, François	Lemieux, Baptiste
Lizotte, Édouard	Martin, Joseph
Martin, Prudent	Ouellet, Pierre
Ouellet, Alphonse	Ouellet, J. G.
Potvin, Joseph	Pelletier, Charles
Potvin, Osé.	Pelletier, Françoise
Pelletier, André	Roussel, Victor
Roy, Joseph	St. Amant, François
St. Amant, Cyprien	

11 juin, 1874

JOS. DIONNE, M.-P.

LA CHAISE AJUSTABLE  
DE WILSON.FIRMIN H. PROULX,  
Agent.EN VENTE A  
Sto. Anne de la Pocatière.

La nouveauté du siècle, patentée 1871.

## PRIX DES CHAISES :

Le prix dépend de la qualité. Bonne qualité en Reppuni avec crin frisé \$30. Meilleure qualité en Terrys de fantaisie, Repps et Damas, fini extra \$35. Pupitre de Lecture et Ecriture avec garnitures, complet \$5.

DR. N. A. SMITH &amp; CIE.,

Seuls Fabricants et Agents pour la Puissance du Canada.  
245, Rue St. Jacques, Montréal.

## MANUFACTURE DE SEL

Passé au fin de Higgins

Ce Sel est le plus magnifique qui soit préparé pour le Beurre ou la Table. Il est paqueté en sacs blancs de quatre minots et est préféré partout à toute autre marque, où l'on s'en sert.

Les Soussignés ont le monopole de la vente de cet article en Canada et sont prêts à le livrer en lots à la convenance des acheteurs.

Québec, 20 mai 1874.

GIBB, LAIRD & Cie.  
Au quai de Gibb, à Québec,

## GROS SEL DE LIVERPOOL

Les Soussignés ont constamment en mains du Gros Sel de Liverpool de 10 à 11 à la tonne, qu'ils vendront à des conditions favorables et en lots à la convenance des acheteurs, livrable soit aux Vaisseaux ou à leur magasin en gros.

GIBB, LAIRD & Co.,  
Au quai de Gibb, à Québec.

Québec, 23 Mai 1874.

## MUSIQUE NOUVELLE !!

## REÇUE DE PARIS

PAR LE DERNIER STEAMER

## ROMANCES FRANÇAISES :

Ferme tes beaux yeux.....	Poisot	50 centins
Le domino rose .....	Arago	50 "
Ne t'en vas pas.....	Rupès	35 "
Chanson de Jean Prouvire.....	Holmès	50 "
Algyre (vers du roi Henri IV).....	Rupès	50 "
La petite marchande de violettes.....	Hausser	40 "
Premier amour.....	Rupès	50 "
Dernier amour.....	"	50 "
Dieu sauve la France.....	Kowalski	40 "
Rappelle-toi.....	Rupès	50 "
Noble coursier.....	Henrion	35 "
Chanson d'été.....	Rupès	50 "
L'élève obstiné.....	Hausser	25 "
Marthe.....	Rupès	50 "
O la menteuse.....	Henrion	25 "
Je ne sais pas si je vous aime.....	Rupès	50 "
Passes, beau voyageur.....	Le Beau	35 "
Lettre à Monsieur le Soleil.....	Leduc	40 "
Si vous m'aimez.....	Rupès	50 "
Je n'ose la nommer.....	Béral	25 "
Jeanne d'Arc au bûcher.....	Boissière	30 "
La Colombe.....	Valenti	50 "

## ALBUMS DE CHANT

Racueils de romances françaises illustrées et richement reliés — Boissière. — \$3.00

COLLECTION des CHANSONS de... GUSTAVE NADAUD

COLLECTION des ROMANCES de..... H PROCH

LES RAYONS D'ITALIE.—Collection de romances françaises et Duos, d'après les meilleurs auteurs italiens

En vente chez

## A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Éditeur de musique  
11½ rue St. Jean, QUÉBEC.

## DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, 10 avril, 1874.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,  
Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.